



**LAVALETTE**  
Avocats conseils

14, rue de Lavalette - CS 52315 – 16023 ANGOULEME  
Tél : 05.45.39.40.50 – Fax : 05.45.39.45.46  
e.mail : [contact@lavalette.pro](mailto:contact@lavalette.pro)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES  
EN UN LOT**

**Devant le Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ANGOULEME  
AU PALAIS DE JUSTICE, Place Francis Louvel**

**MERCREDI 20 OCTOBRE 2021 à 09 H 30**

**Commune de CHILLAC (Charente)**

**Le Bois de la Motte**

Ensemble immobilier ancien comprenant des dépendances,  
une maison d'une surface habitable de 100 m<sup>2</sup>, piscine hors sol, des parcelles en bois taillis et en pré  
Le tout cadastré « Les Gatines » section B n° 361 pour 4 a 78 ca et n° 688 pour 17 a 30 ca et « Le Bois  
de la Motte » section ZI n° 67 pour 5 a 30 ca, n° 85 pour 2 a 42 ca, n° 88 pour 10 a 40 ca, n° 109  
pour 1 a 11 ca, n° 112 pour 7 a 24 ca et n° 114 pour 6 a 32 ca

**MISE A PRIX : 44 000 Euros**

**VISITES : S'adresser à Maître Katy LAURIAU, Huissier de justice, 2 rue Elie Vinet, 16300 BARBEZIEUX SAINT HILAIRE au 05.45.78.10.83 Ou TELEPHONER A Maître Etienne RECOULES, membre de LAVALETTE Avocats conseils, Société InterCours BORDEAUX & POITIERS au 05.45.39.40.50..**

Seuls les avocats du Barreau de la Charente peuvent porter des enchères dans les procédures de ventes d'immeuble à la barre du Tribunal.

Un pouvoir écrit et un chèque de banque d'un montant de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3.000 Euros sont demandés à tout intéressé qui doit consulter l'avocat de son choix.

Les conditions de vente sont décrites dans un cahier des conditions de vente qui peut être consulté, pour chaque vente, soit au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'ANGOULEME au Palais de Justice, soit au Cabinet de l'avocat poursuivant, soit, pour partie, sur les sites [www.lavalette.pro](http://www.lavalette.pro) et [avoventes.fr](http://avoventes.fr) où chacun peut en prendre connaissance.

Tous les avocats du Barreau de la Charente peuvent également fournir ces renseignements.

Pour extrait, signé : **Maître Etienne RECOULES, membre de LAVALETTE Avocats conseils, Société InterCours BORDEAUX & POITIERS.**